



# ACCROCHEZ-VOUS

RAPPORT DE L'ENQUÊTE  
« PRIORITÉS ÉTUDIANTES »



FÉDÉRATION  
DES ÉTUDIANT·E·S  
FRANCOPHONES



# TABLE DES MATIÈRES

---

## ■ 1. PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE 4

### 1.1. LA CAMPAGNE 4

### 1.2. MÉTHODOLOGIE 4

## ■ 2. ALIMENTATION 5

## ■ 3. LOGEMENT 6

## ■ 4. MINERVAL ET SUPPORT DE COURS 8

## ■ 5. JOB ÉTUDIANT 9

## ■ 6. ENCADREMENT 10

## ■ 7. RÉFORME DU DÉCRET PAYSAGE 10

## ■ 8. PRIORITÉS ÉTUDIANTES 11

# 1. PRÉSENTATION ET MÉTHODOLOGIE

## ■ 1.1. LA CAMPAGNE

Impactés par les crises économiques et sanitaires, les étudiants se retrouvent abandonnés par des dirigeants sourds à leurs préoccupations. Entre précarité étudiante, détérioration de la santé mentale, sous-financement chronique et un taux d'échec affolant, la réponse de notre ministre de l'enseignement supérieur, Françoise Bertieaux, a été un désinvolte "accrochez-vous". La Fédération des Étudiants Francophones retourne le message d'encouragement à la ministre avec une réponse claire en lançant une campagne intitulée "Accrochez-vous, Madame la ministre, on arrive !"

En s'appuyant sur les résultats interpellant de cette enquête réalisée auprès d'étudiants dans toute la Fédération de Wallonie-Bruxelles, la FEF va se mobiliser toute l'année pour lutter contre les réformes élitistes et le sous-financement chronique notre éducation. Pour ces raisons, la campagne de ces prochains mois réclamera le **retrait de la nouvelle réforme du décret Paysage**, et un **refinancement structurel de l'enseignement supérieur**. Étudier est un droit, pas un privilège, et la FEF est là pour le garantir.

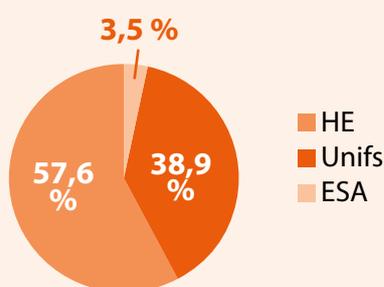
## ■ 1.2. MÉTHODOLOGIE

L'enquête « Priorités Étudiantes » prend place de septembre à novembre 2023. Elle a, à la fois, été administrée via un questionnaire en ligne, mais aussi, via des stands sur les campus.

**L'enquête a reçu des réponses de 4927 répondants différents.**

Les répondants se répartissent entre les différents établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme suit : 57,6% pour les Hautes Écoles, 38,9% pour les Universités et 3,5% pour les Écoles Supérieures des Arts. La répartition officielle des inscriptions dans l'enseignement supérieur, pour l'année 2020-2021 est de 43% pour les HE, 53% pour les Universités et 4 % pour les ESA<sup>1</sup>. On observe donc une surreprésentation des étudiants de Hautes Écoles dans nos répondants, et une sous-représentation des étudiants d'universités. Mais au vu du nombre total de répondants, les résultats restent tout à fait pertinents.

Répartition des répondants par type d'établissement



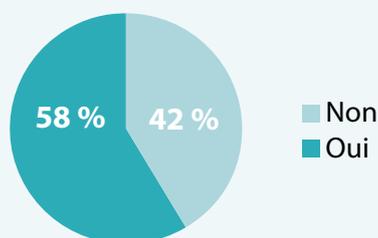
<sup>1</sup>[http://www.cref.be/annuaires/2021/tab\\_1-4-2.pdf](http://www.cref.be/annuaires/2021/tab_1-4-2.pdf)

et <https://ares-digitalwallonia.opendatasoft.com/explore/dataset/ares-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur/table/?refine.periode=2020-2021>

## 2. ALIMENTATION

Après l'inflation qui a durement touché le secteur alimentaire ces derniers temps, **les étudiants doivent dépenser toujours plus pour arriver à se nourrir. Selon notre enquête, les étudiants dépensent en moyenne 240,8€ par mois, et un étudiant sur deux dépense plus de 200€ par mois.** De manière générale, **plus d'un étudiant sur deux rencontre des difficultés à se payer à manger.**

### Etudiants qui rencontrent des difficultés à se payer à manger



Depuis plusieurs années, la FEF observe de plus en plus d'étudiants qui éprouvent des difficultés à se payer à manger, avec une diversification des profils touchés. Ce ne sont plus seulement les étudiants les plus précaires qui ont du mal à se nourrir, mais une majorité des étudiants. Même les produits de base ont énormément augmenté en peu de temps. Par exemple, un paquet de pâtes 365 (Delhaize), a augmenté de 80,5% entre 2013 et aujourd'hui.

En 2019, une étude BDO et Sonecom, commanditée par le cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur<sup>2</sup>, démontrait que l'alimentation était parfois reléguée au second plan. Les étudiants qui ne savent pas se nourrir correctement finissent par se nourrir moins bien, de manière peu équilibrée et pas en suffisance. Cette précarité alimentaire peut donc entraîner des carences nutritionnelles et avoir des effets négatifs sur la santé physique et mentale des étudiants. De plus, la privation alimentaire peut affaiblir le système immunitaire et augmenter le risque de maladies. Ces problèmes de santé peuvent entraîner des répercussions sur la capacité des étudiants à suivre leurs études et à s'insérer durablement dans la société.

La Fédération des Étudiants Francophones insiste pour que des mesures soient prises à tous les niveaux. Dans l'enseignement supérieur, chaque étudiant devrait avoir droit à une alimentation adéquate, accessible par sa localisation et son prix. C'est pourquoi, il est important d'améliorer l'accès physique à des repas à prix abordable. Malheureusement, de nombreux étudiants sur des campus sans restauration sont exclus de cette option.

Une solution efficace pour lutter contre la précarité alimentaire serait d'instaurer un tarif pour un plat de 2 euros pour tous les étudiants, ainsi que des cantines sur tous les sites d'établissements de l'enseignement supérieur.

Dans l'immédiat, compenser intégralement la perte de recettes et l'augmentation des coûts liés à l'offre de repas à un tarif réduit, qui ne doivent pas dépasser 2 euros pour un repas distribué dans tous les sites des établissements d'enseignement supérieur ;

<sup>2</sup> <https://sonecom.be/cases/etude-sur-les-conditions-de-vie-des-etudiants-de-l-enseignement-superieur-en-federation-wallonie-bruxelles/>

À moyen terme, coordonner une politique pour chaque pôle académique afin de garantir à tous les étudiants un accès facile à une offre de repas à 2 euros ;

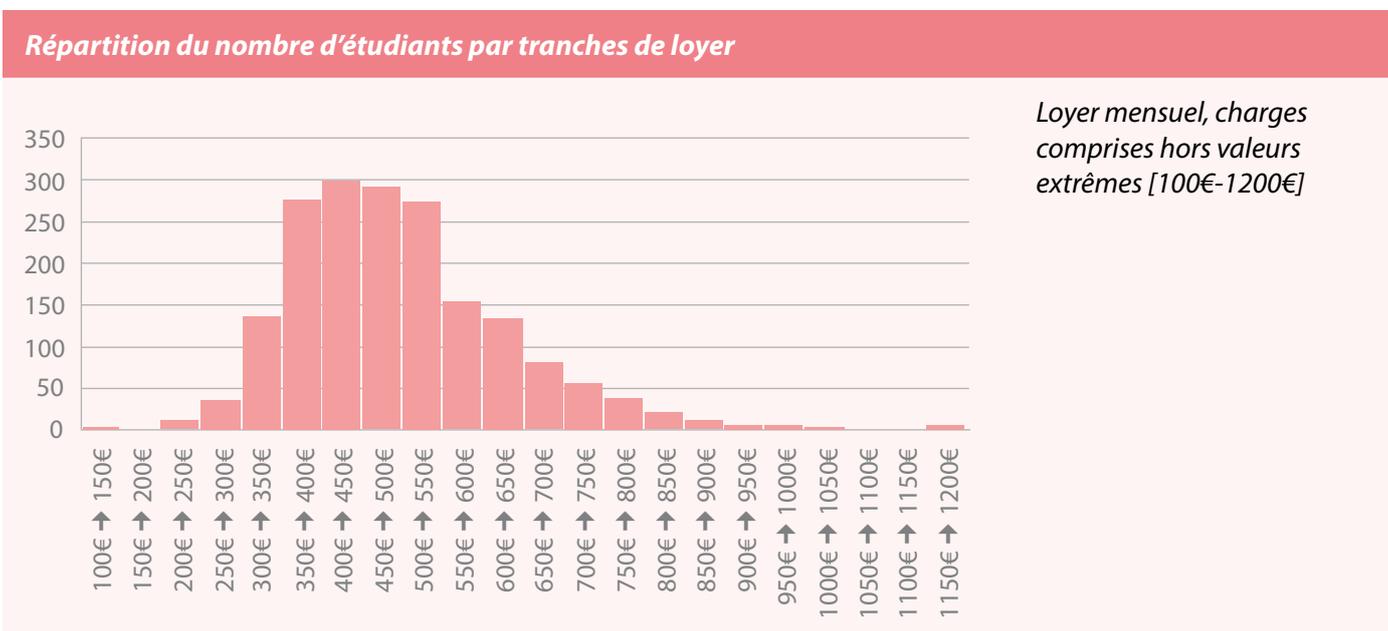
À long terme, soutenir le développement de l'offre de restauration en augmentant le nombre de cantines.

Il est important de souligner le rôle crucial de notre service public, en particulier en période d'inflation. Nous devons être en mesure de compter sur lui pour garantir que les étudiants aient accès à une alimentation adéquate et à prix abordable, par son service public que sont les cantines des établissements.

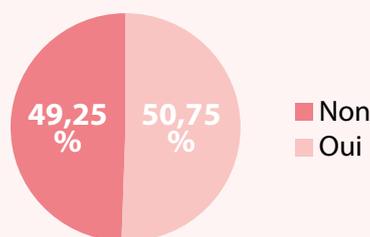
### 3. LOGEMENT

Selon notre enquête, **les étudiants payent en moyenne 512,20€ par mois, et un étudiant sur deux paye plus de 500€ par mois.**

Parmi les étudiants qui n'ont pas de logement, **un étudiant sur deux n'en a pas car les logements sont trop chers.**



### Étudiants qui n'ont pas de logement étudiant car les loyers sont trop chers



Entre 2005 et 2019, le nombre d'étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles a augmenté de 55% dans les universités, et de 24% dans les Hautes Écoles<sup>3</sup>. L'offre de logement, elle, n'a pas du tout suivi cette évolution. D'ici 2030, il manquera 90 000 kots en FWB<sup>4</sup>. À Bruxelles, on estime qu'il manque 10 000 kots, et seulement 1000 ont été créés sous cette législature. En Wallonie, des fonds ont été débloqués pour construire 500 kots, ce qui représente un pas un avant, mais pas suffisant<sup>5</sup>.

Avec une offre de logements publics bien trop faible, le marché privé fait sa loi et les loyers atteignent des montants inaccessibles pour la majorité des étudiants, avec des loyers « qui avoisinent en moyenne 600€ à Bruxelles »<sup>6</sup>. En Wallonie, une grille indicative a été mise en place, mais son caractère non contraignant réduit à néant son efficacité. Dans un marché saturé, les propriétaires privés peuvent se permettre d'offrir des logements de mauvaise qualité à des prix exorbitants.

Selon les calculs de la FEF réalisés en 2022, le logement représente en moyenne 44.5% du coût d'une année d'étude pour les étudiants koteurs, de loin le premier poste de dépense. Depuis ce calcul, le coût des logements a encore augmenté, il est donc fort probable que l'impact sur le budget des étudiants soit encore plus important.

Tout cela révèle un abandon du logement étudiant par les régions, les communes, la Fédération Wallonie-Bruxelles, les établissements, et témoigne d'une volonté de laisser la logique au marché plutôt que la mise en sécurité sociale de sa population.

Afin de répondre à la crise locative doublée d'une crise inflationniste qui touche d'autant plus durement les étudiants, on demande une commission de coordination, initiée par les régions, et en concordance avec les communes, la communauté, et les établissements, pour un plan pluriannuel de logements publics pour répondre aux besoins de la population étudiante, ainsi que la mise en place d'une grille de loyer contraignante.

<sup>3</sup> <https://www.7sur7.be/belgique/enseignement-superieur-l-encadrement-n-a-pas-suivi-l-explosion-du-nombre-d-etudiants~ad4dba95/>

<sup>4</sup> <https://www.lavenir.net/actu/2023/08/16/des-kots-en-penurie-et-de-plus-en-plus-chers-en-federation-wallonie-bruxelles-BEG3A2OPHRESTAH4ETJF7FCGRA/>

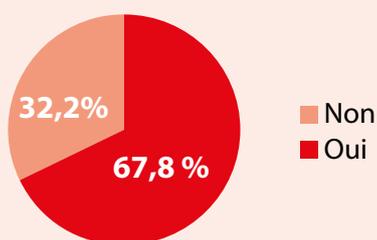
<sup>5</sup> Ibid

<sup>6</sup> <https://www.rtf.be/article/la-recherche-dun-kot-a-prix-moderne-sapparente-parfois-a-une-galere-en-particulier-a-bruxelles-11238452>

## 4. MINERVAL ET SUPPORT DE COURS

En moyenne, **67.8%** des étudiants trouvent que leur minerval est trop cher. À ça, il faut ajouter des **frais pour le matériel de cours et de stage qui s'élèvent en moyenne à 487.95€ par an**, avec **un étudiant sur deux qui dépense plus de 300€ par an pour ces frais**.

### Etudiants qui trouvent leur minerval trop cher



L'enseignement supérieur actuel reproduit les inégalités. Un étudiant qui n'a pas assez de ressources financières va enchaîner les jobs étudiants et, comme cela a déjà été démontré plusieurs fois, ses chances de réussite vont dès lors se réduire car il croule sous la fatigue et sa concentration aux cours diminue. Les étudiants ne sont donc pas égaux face à leur réussite.

Un enseignement supérieur qui ne permet pas à toute personne de réussir indépendamment de ses origines socioéconomiques est un enseignement qui est un moteur de reproduction et de conservatisme social. La FEF promeut un enseignement supérieur qui soit un moteur de changement. Pour cela, l'enseignement supérieur doit être gratuit. La gratuité de l'enseignement supérieur implique un réinvestissement de l'État, des régions et des communautés dans toutes les matières dont les étudiants sont dépendants pour accomplir leurs études de façon à leur offrir un accès gratuit à tous leurs besoins. Actuellement, les coûts directs (frais d'inscriptions, matériel de cours, frais de stages...) sont une entrave à cette accessibilité.

Ces frais élevés ne sont pas en adéquation avec le Pacte de New York de 1966, ratifié par la Belgique, et qui stipule que « *l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité* ».

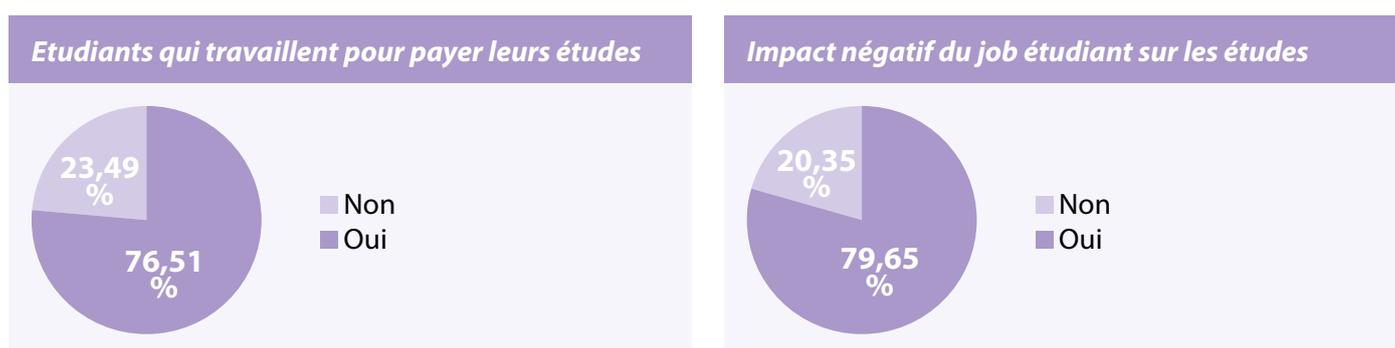
Il faut donc aller chercher l'argent là où il est, pour faire de notre éducation un droit, par l'instauration de la gratuité. La Belgique est un des pays les plus riches du monde. Investir pour la gratuité dans l'enseignement supérieur est d'abord une décision politique en faveur de l'égalité. Persister dans le sous-financement est aussi un choix politique, le choix d'un enseignement élitiste, une prétendue école de la vie.

## 5. JOB ÉTUDIANT

Selon notre enquête, **76.5% des jobistes travaillent pour se payer leurs études**, ce qui témoigne de la nécessité grandissante des étudiants à devoir se trouver un travail pour compenser la hausse du coût des études.

Ce n'est pas le principe même des jobs étudiants que nous remettons en question, mais bien le manque de choix auxquels font face de nombreux étudiants, et tous les impacts qu'implique pour eux une charge de travail supplémentaire à côté de leurs études. On remarque dans notre enquête que **quatre jobistes sur cinq (79.6%) trouvent que leur job a un impact négatif sur leurs études**. Plutôt que d'aider les étudiants en réduisant le coût des études, le gouvernement a revu le contingent d'heures maximum en le passant de 475h à 600h.

Ces étudiants travaillent dans des secteurs essentiels et remplissent des fonctions indispensables, il est injuste que ces heures prestées ne leur permettent pas de cotiser pour obtenir les droits sociaux dont bénéficient les autres travailleurs. Toute personne qui travaille doit bénéficier d'une protection sociale décente. Pendant la crise du coronavirus, par exemple, les jobistes sont les seuls à ne pas avoir eu accès au chômage temporaire, ils n'ont eu aucune aide pour garantir leur revenu. En raison de leur statut spécifique, les étudiants sont tout simplement moins bien payés et moins encadrés légalement que leurs collègues. Le statut d'étudiant jobiste est aujourd'hui plus en faveur des employeurs et non en faveur des jeunes. C'est pourquoi nous demandons un statut de travailleurs à part entière, de manière à ce que les jobistes aient un salaire plus élevé, aient une meilleure protection sociale pendant leur job étudiant, aient plus rapidement droit à une allocation maladie et/ou chômage en début de carrière et se construisent des droits pour leur pension légale. Ce statut de jobiste est également utilisé au détriment des travailleurs non étudiants, qui se retrouvent mis en concurrence face à des jobistes coutants moins chers au patron<sup>7</sup>.



<sup>7</sup> <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/economie/les-jobs-etudiants-jouent-desormais-un-role-structurel-dans-l-emploi/10459638.html>

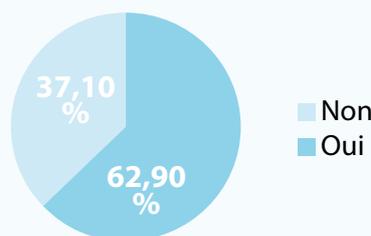
## 6. ENCADREMENT

Près de **4 étudiants sur 10 (37%) trouvent que leur établissement ne leur permet pas d'étudier dans de bonnes conditions**. Dans notre enquête « Heure des Campus » réalisée en 2022, nous observons déjà que la moitié des étudiants consultés considéraient leurs bâtiments en mauvais état. 54% trouvaient leurs salles de cours surpeuplées, et 56% trouvaient que c'était également le cas pour les cours pratiques. Nous observons un lien entre le manque de places et le fait de ne pas se sentir assez encadrés, et la situation ne semble pas s'améliorer.

Pour remplir ses missions, l'enseignement doit être doté des moyens nécessaires, en termes d'infrastructure comme d'encadrement. Investir dans la qualité de l'encadrement, c'est réduire les inégalités et viser la réussite pour tous.

En effet, un étudiant issu d'un milieu socioculturel défavorisé évolue encore plus difficilement qu'un autre lorsque le taux d'encadrement est bas. Or, l'aide à la réussite, insuffisante actuellement, ne peut briser les barrières socioculturelles. L'enseignement ne permet pas aux étudiants défavorisés de rattraper leur retard en termes de connaissance et de méthodologie.

*Etudiants qui estiment que leur établissement permet d'étudier dans de bonnes conditions*



## 7. RÉFORME DU DÉCRET PAYSAGE

Dans les nouvelles règles du décret Paysage, les étudiants sont obligés de réussir les 60 crédits de BAC1 en 2 ans, et de réussir leur bachelier en entier en 5 ans, sous peine de perdre leurs financements. Les étudiants sont souvent mal informés, et **une fois ces règles expliquées, 9 étudiants sur 10 s'y opposent (90.1%)**.

Au vu de ces observations, la FEF demande le retrait de la réforme du décret Paysage, et ce au plus vite pour éviter les résultats dramatiques d'une réforme élitiste. Une réforme qui a juste pour but d'exclure les étudiants de l'enseignement supérieur sans réellement s'attaquer aux causes de l'échec n'a pas sa place dans notre société.

<sup>8</sup> Pour rappel, voici 2 grandes règles de la réforme du Décret Paysage :

- Réussite des 60 crédits de BA1 en 2 inscriptions, le cas échéant, vous perdez votre financements ou vous êtes forcé-e-s de vous réorienter.
- Réussite du bachelier en 5 inscriptions, le cas échéant, vous perdez votre financements.

Les règles citées ci-dessus s'appliquent pour les «nouveaux-elles étudiant-e-s» dès 2022-2023 et s'appliqueront à tout le monde à partir de l'année 2024-2025.

## 8. PRIORITÉS ÉTUDIANTES

---

Face à tous ces enjeux actuels et futurs, les étudiants sont prêts à se mobiliser. Plus de 8 étudiants sur 10 affirment être prêts à se mobiliser pour arriver au retrait de la réforme du décret Paysage, et 9 étudiants sur 10 réclament un refinancement de l'enseignement supérieur.

Parmi les autres revendications, la santé mentale est le sujet qui sensibilise le plus les étudiants, suivi des violences sexistes et sexuelles, de la lutte contre le racisme, de la santé en générale, du climat, des stages, et des droits LGBTQIA+.

**La Fédération des Étudiants Francophones fera entendre la voix des étudiants pour défendre un enseignement public, gratuit, de qualité, accessible à toutes et tous.**

**Public :** ne dépend pas de financement privé et reste dans les mains des pouvoirs publics.

**Gratuit :** nous voulons le plafonnement des droits d'inscription à 175 euros pour tendre vers la gratuité.

**De qualité :** avec de bonnes infrastructures, suffisamment de personnel et d'orientation, afin que les étudiants soient formés au mieux de leurs capacités dans leur domaine d'études.

**Accessible à toutes et tous :** au lieu de la sélection et des seuils financiers élevés, nous nous battons pour un enseignement supérieur où chaque étudiant a suffisamment de temps et d'énergie pour réussir.

